



A retenir

EXCORIOSE	Stade de sensibilité en cours mais peu de pluie annoncée
TORDEUSES DE LA GRAPPE	Mise en œuvre des techniques alternatives
MILDIU	Des prévisions météorologiques peu favorables

Annexes : [Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture](#)
[Note-technique-commune-vigne-2026.pdf](#)
[BSV LR mars 2026 annexes modèles](#)

PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – cumul hebdomadaire du 16 au 22/03/2026 – échelle du Min au Max (0 à 62 mm)
 Source IFV

		16-mars	17-mars	18-mars	19-mars	20-mars	21-mars	22-mars
AUDE	ALAIGNE	0	0	0	0	0	0	1,9
	CAZILHAC	0	0	0	0	0	0	7,2
	LEZIGNAN	0	0	0	0	0	0	4,1
	LIMOUX	0	0	0	0	0	0,1	2,3
	NARBONNE	0	0	0	0	0	0	2,6
GARD	AIGUES-MORTES	0	0	0	0	0	0,1	8,8
	BARJAC	0	0	0,6	0	0	0,2	9,7
	CARDET	0	0	0	0	0	0	12,7
	CHUSCLAN	0	0	0	0	0	0	33,3
	SAINT-GILLES	0	0	0	0	0	0	14,8
	VILLEVIEILLE	0	0	0	0	0	0	15,8
HERAULT	MARSEILLAN	0	0	0	0	0	0	1,4
	OLONZAC	0	0	0,2	0	0	0	2
	POUZOLLES	0	0	0	0	0	0	0,8
	PUISSERGUIER	0	0	0	0	0	0	6,8
	SAINT-JEAN-DE-FOS	0	0	0	0	0	0	4,7
	VALFLAUNES	0	0	0	0	0	0	37
PYRENEES-ORIENTALES	ESTAGEL	0	0	0,2	0	0	0	8,5
	LAROQUE-DES-ALBERES	0	0	0,1	0	0	0	10,2
	LLUPIA	0	0	0,2	0,1	0	0	11,4
	PIA	0	0	0	0	0	0	11,9
	RODES	0	0	0,4	0,1	0	0	7,7

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

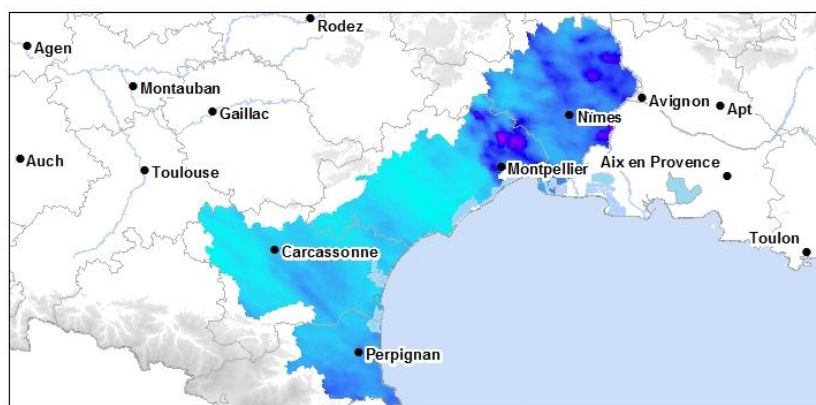
Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de l'Hérault,
des Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie

écophyto

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos

Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture et le
ministère chargé de l'écologie,
avec l'appui financier de
l'Agence Française pour la
Biodiversité, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués au
financement du plan Ecophyto



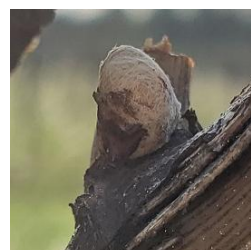
4260322:
mini=0.0mm - maxi=62.2mm

Valeur
Elevée : 70
Faible : 0

STADES PHENOLOGIQUES

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « **repos d'hiver** » (stade 01 ou A ou BBCH 00) dans les **secteurs tardifs et/ou parcelles tardives**
- à « **5 ou 6 feuilles étalées, inflorescences visibles** » (stade 12 ou F ou BBCH 14-53) dans les **parcelles et cépages très précoces en zone précoce**.



bourgeon dans le coton
(stade BBCH 05)



éclatement des bourgeons
(stade BBCH 10)

Les stades majoritairement observés vont de « **bourgeon dans le coton** » (stade 03 ou B ou BBCH 05) à « **éclatement des bourgeons** » (stade 06 ou D ou BBCH 10).

L'avancée des stades phénologiques est d'environ 1 semaine par rapport à 2025.

EXCORIOSE (*Diaporthe ampelina* anciennement *Phomopsis viticola*)

× Aude

Au niveau départemental, on note la présence de symptômes majoritairement sur des coursons des parcelles en taille mécanique et sur cépages de type Grenache et Cabernet Sauvignon.

Sur les baguettes en taille Guyot, les symptômes sous forme de décoloration blanchâtre sont assez présents sur les 1^{ers} mérithalles.

× Gard

La maladie est présente dans 80 % des parcelles de référence du réseau. Il n'y a pas d'augmentation par rapport à l'année dernière (la fréquence de présence de la maladie était déjà élevée). Plus de 50 % des parcelles atteintes présentent peu ou pas de symptômes, cependant de rares parcelles peuvent atteindre jusqu'à 40 % des coursons atteints.

× Hérault

Les conditions climatiques au printemps 2025 ont été très favorables au développement de cette maladie sur rameaux. Le nombre de parcelles atteintes est en augmentation par rapport à l'année dernière. La maladie est observée dans 58 % des parcelles avec des intensités en augmentation.

Dans les situations à fort historique, la quasi-totalité des coursons présentent des symptômes.

× Pyrénées-Orientales

Quelques symptômes sur bois sont visibles et présents notamment dans les parcelles à historique connu. La maladie est présente sur cépages sensibles (Grenaches). Dans nos parcelles de suivis on observe peu de ceps avec au moins un courson touché (maximum 20 % de ceps avec au moins un courson touché).

Les conditions météorologiques de cette fin d'hiver sont propices au développement de la maladie.

Il ne faut pas confondre les symptômes d'excoriose avec la présence de plages blanchâtres avec présence de champignons saprophytes, probablement liés à des difficultés d'aoutement.



Excoriose : Symptômes sur bois et rameaux – excoriation sévères



Symptômes à observer : La base des sarments avec des nécroses brunâtres allongées (excoriations) avec parfois des crevasses.

Dans certains cas, la base du sarment peut être étranglée. Les yeux de la base ne débourent plus et les sarments seront plus sensibles à la casse par le vent.

Évaluation du risque : Les conditions climatiques survenant lors de la phase de sensibilité du végétal, du stade « éclatement des bourgeons » (stade 06 ou D ou BBCH 10) au stade « 2-3 feuilles étalées » (stade 09 ou E ou BBCH 12-13) sont déterminantes. En effet, les spores ne se disséminent que sur de très courtes distances lors de pluies et de rosées persistantes à cette période.

Le niveau de risque est donc à évaluer à l'échelle de la parcelle en fonction des observations de symptômes réalisées, du stade de sensibilité de la végétation et des conditions climatiques.

A ce jour, de nombreuses parcelles sont au stade de sensibilité. Les prévisions météorologiques pour la semaine à venir ne sont pas favorables à des contaminations sauf pour quelques secteurs de l'Aude.

Mesures prophylactiques : les bois porteurs de lésions doivent être éliminés autant que possible lors de la taille d'hiver.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

- **Eudémis** (*Lobesia botrana*)

- × **Aude et Gard**

Aucune capture de papillon n'est relevée.

- × **Hérault et Pyrénées-Orientales**

De rares captures de papillons sont notées.



Papillon d'eudémis

• Données de la modélisation

× **ACTIV** (modélisation arrêtée au 23 mars compris) :

		Début du vol de 1ère génération (10 % des imagos)	Début des pontes de 1ère génération (10 % des pontes)	Saumurage (10 % de larves L3)
AUDE	ALAIGNE	-	-	-
	CARCASSONNE	26/3	7/4	-
	LEUCATE	25/3	5/4	-
	LEZIGNAN	23/3	4/4	-
	NARBONNE	20/3	1/4	-
GARD	BAGNOLS SUR CEZE	29/3	-	-
	BOURDIC	2/4	-	-
	CARDET	4/4	-	-
	GENERAC	25/3	6/4	-
	SOMMIERES	25/3	5/4	-
	TAVEL	2/4	-	-
	VAUVERT	18/3	31/3	-
HERAULT	BEZIERS	16/3	28/3	-
	FRONTIGNAN	16/3	28/3	-
	LAURENS	29/3	-	-
	MARSEILLAN	18/3	31/3	-
	OLONZAC	19/3	31/3	-
	PLAISSAN	21/3	3/4	-
	POUZOLLES	19/3	1/4	-
	PRADES SUR VERNAZOBRE	24/3	5/4	-
	ST CHRISTOL	23/3	4/4	-
	ST JEAN DE FOS	24/3	5/4	-
	VALFAUNES	27/3	7/4	-
PYRENEES ORIENTALES	VILLEMAGNE L'ARGENTIERE	-	-	-
	LAROQUE DES ALBERES	13/3	26/3	-
	PERPIGNAN RIVESALTES	14/3	26/3	-
	SAINTE MARIE DE MER	1/4	-	-

Attention les dates de la modélisation semblent en avance par rapport aux observations de terrain.

Évaluation du risque : installez les pièges et commencez le suivi des captures. Compte tenu des stades phénologiques, le risque est faible.

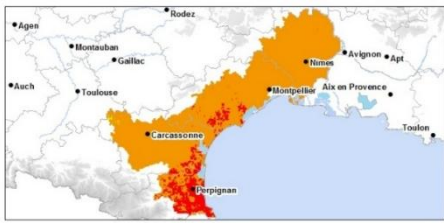
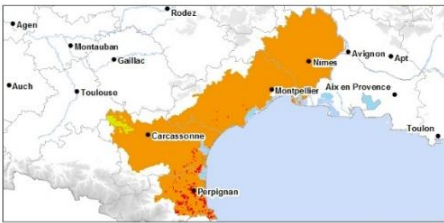
B

Techniques alternatives : Dans le cadre de la confusion sexuelle, les diffuseurs doivent être mis en place avant l'émergence de la 1^{ère} génération. L'efficacité du dispositif dépend du bon respect des conditions de pose (respect des densités de diffuseurs, renforcement des bordures...).

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Données de la modélisation

× **Potentiel Système** (modélisation arrêtée au 22 mars compris) :

	Situation au 22 mars	Simulation au 30 mars
Risque modélisé Mildiou	<p>Le Risque modélisé est fort de façon généralisée en sortie d'hiver sur la région. Le département des Pyrénées-Orientales affiche même un risque majoritairement très fort.</p>  <p>fait le 23/03/2026</p>	<p>Le Risque modélisé sera toujours fort à 7 jours mais en diminution sur les Pyrénées-Orientales.</p>  <p>fait le 23/03/2026</p>
Contaminations modélisées mildiou	<p>Les tout premiers œufs d'hiver ne sont pas encore modélisés comme étant mûrs. Aucune contamination pré-épidémique n'est donc modélisée.</p> <p>La masse des œufs n'est pas encore mûre.</p>	<p>A ce jour, la maturité des œufs n'est pas encore annoncée.</p>

Vert = Rien à signaler

Bleu = démarrage de nouvelles contaminations

• **Maturité des œufs (suivi laboratoire IFV)**

La maturité des « œufs d'hiver » fait l'objet d'un suivi spécifique en laboratoire. Elle s'observe à partir d'échantillons de feuilles collectés sur différents sites et conservés en conditions naturelles durant tout l'hiver. Dès fin mars, chaque semaine, une fraction de ces lots est expédiée au laboratoire pour être étudiée (au laboratoire à 20°C et en conditions extérieures). La maturité des œufs est considérée comme acquise dès que la germination des spores contenues dans les échantillons s'effectue en moins de 24 h.

L'observation des œufs a démarré mi-mars, pour les sites de Carcassonne (11) et Rodilhan (30). Fin de semaine dernière, aucune germination n'a été observée après 24 h à 20°C et aucune en conditions extérieures. La maturité des œufs n'est donc pas atteinte sur ces 2 sites.

Interprétation :

A ce jour, la maturité de l'inoculum n'est pas encore atteinte. Cependant, le risque de sortie d'hiver est très élevé du fait de l'hiver doux et très pluvieux. Dès que la maturité sera atteinte, il faudra être très vigilant sur les pluies annoncées si le risque ne diminue pas.

× **Milstop** (modélisation arrêtée au 22 mars compris) :

	Semaine du 9 au 15 mars			Semaine du 16 au 22 mars		
	Contaminations	Niveau de risque	Sortie de tâche à partir du :	Contaminations	Niveau de risque	Sortie de tâche à partir du :
LEUCATE	-	-	-	-	-	-
ALAIGNE	13/3	3	9/4	-	-	-
LEZIGNAN	-	-	-	-	-	-
CARCASSONNE	11 & 13/03	3	4/4	-	-	-
NARBONNE	-	-	-	-	-	-
BAGNOLS SUR CEZE	10 au 13/03	3	7/4	-	-	-
TAVEL	10 & 13/03	1	7/4	-	-	-
GENERAC	10 & 13/03	2	5/4	-	-	-
VAUVERT	10 & 13/03	3	31/3	-	-	-
CARDET	11 & 13/03	3	8/4	-	-	-
SOMMIERES	10 & 13/03	2	5/4	-	-	-
BOURDIC	10 & 13/03	1	7/4	-	-	-
ST JEAN DE FOS	13/3	1	9/4	-	-	-
VALFLAUNES	10 & 13/03	2	6/4	-	-	-
MARSEILLAN	13/3	2	6/4	-	-	-
POUZOLLES	11 et 13/03	2	5/4	-	-	-
BEZIERS	13/3	2	8/4	-	-	-
ST CHRISTOL	13/3	1	9/4	-	-	-
PRADES SUR VERNAZOBRE	11 & 13/03	2	7/4	-	-	-
OLONZAC	-	-	-	-	-	-
VILLEMAGNE LARGENTIERE	11 & 13/03	1	9/4	-	-	-
FRONTIGNAN	13/3	2	6/4	-	-	-
PLAISSAN	10 au 13/03	2	4/4	-	-	-
LAURENS	10 & 13/03	2	6/4	-	-	-
LAROQUE DES ALBERES	13/3	3	7/4	-	-	-
PERPIGNAN RIVESALTES	-	-	-	22/3	2	11/4
SAINT PAUL FENOUILLET	11/3	3	7/4	-	-	-

Gravité **théorique** des foyers primaires susceptibles de se former :

-	<i>pas de contamination</i>	3	<i>risque Moyen</i>
R	<i>repiquages</i>	4	<i>risque Fort</i>
1	<i>risque Limite</i>	5	<i>risque Très Fort</i>
2	<i>risque Faible</i>		

D'après la modélisation, les conditions météorologiques enregistrées du 16 au 22 mars génèrent des contaminations primaires sur une station du département des Pyrénées-Orientales avec un niveau de risque Faible.

Les symptômes des contaminations enregistrées depuis le 10 mars sont attendus entre le 31 mars (Vauvert) et le 11 avril.

× **DAC ADN :**

Les 1^{ères} captures de sporées sont détectées à Pezens (11) mais aucune sur les stations du réseau. Sur la période du 16 au 30 mars, sur les stations du réseau, le niveau de risque est quasiment nul.

× Situation au vignoble :

A ce jour aucun foyer primaire n'a été observé.

Évaluation du risque : les conditions météorologiques hivernales (pluviométrie, hygrométrie et températures élevées) sont très favorables au développement mildiou.

D'après la modélisation, le risque en sortie d'hiver est majoritairement Fort et plus localement Très Fort.

Les sols ont continué de sécher en surface grâce au vent du Nord, toutefois des parcelles restent encore difficilement mécanisables, avec des sols non portants et des nappes d'eau résiduelles.

Entre les 10 et 13 mars, sous les pluies contaminatrices, le nombre de parcelles ayant atteint un stade phénologique réceptif aux contaminations (éclatement des bourgeons - stade 06 ou D ou BBCH 10) est de l'ordre de 10 %. C'est dans ce type de parcelles que les **sorties de taches sont attendues avec une probabilité très faible entre le 5 et le 9 avril.**

Les conditions climatiques du 22 mars ont pu générer des contaminations seulement sur une station des Pyrénées-Orientales.

La semaine à venir, globalement sèche, ne sera pas favorable à de nouvelles contaminations, sauf dans le secteur Ouest de l'Aude.

RAVAGEURS SECONDAIRES

• Escargots

× Vignoble régional

Le suivi 2026 montre une progression précoce et continue des populations d'escargots, stimulées par l'humidité et les températures douces. Dans certains secteurs, l'activité dépasse désormais les seuils de nuisibilité, avec une montée accrue sur ceps qui fait craindre des dégâts au débourrement. Quelques dégâts sont observés notamment dans des parcelles où il y a une forte présence d'escargots.



Figure 1 : Theba Pisana (escargots blancs) sur cep de vigne



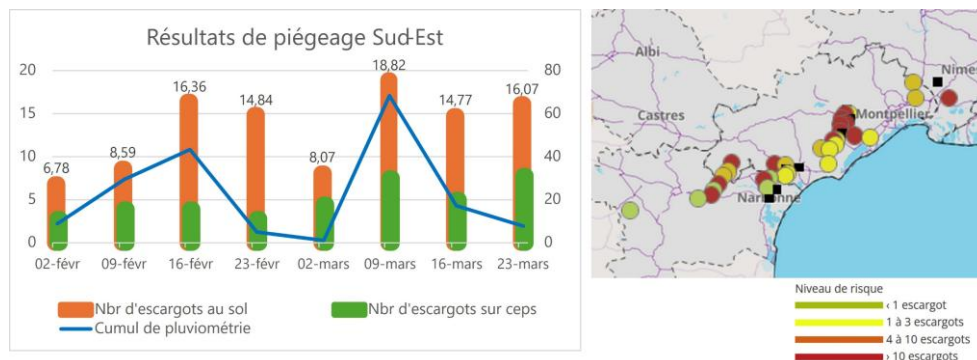
Figure 2 : Helix aspersa (petits gris)



Observations à réaliser : Le piégeage des escargots est une méthode simple et fiable pour suivre l'activité des escargots et estimer le risque. Les observations peuvent être réalisées facilement sous quelques tuiles canal placées au pied des souches.

Il est également possible de participer à un réseau de piégeage, qui fournit un suivi collectif (fiche 63 du Contrat de solutions qui recense les leviers qui permettront de réduire l'utilisation et l'impact des produits phytosanitaires).

Retrouvez ci-dessous les résultats du réseau de piégeage sur la région Sud-Est :



Résultats du suivi des escargots au 23 mars dans le réseau de piégeage Sud-Est

Évaluation du risque : cette semaine, l'activité se maintient et les seuils de nuisibilité sont atteints ou dépassés dans la majorité des parcelles du réseau. Les conditions climatiques sont favorables aux escargots, elles seront optimales avec des températures douces comprises entre 12 et 15°C en moyenne.

Seuils de nuisibilité à prendre en compte :

activité est en hausse lors de deux comptages consécutifs,

Ou

activité est supérieure à 5 escargots par point de piégeage.

• **Mange bourgeons, noctuelles, boarmies**

× **Vignoble régional**

Ces ravageurs restent régulièrement observés dans les parcelles sensibles (historique, zones humides et enherbées). Les 1^{ers} bourgeons évidés sont visibles dans les parcelles les plus précoces.

Évaluation du risque : Il reste faible

ACCIDENTS CLIMATIQUES

• **Gel**

× **Hérault**

Le 21 mars 2026 des bourgeons gelés sont notés à :

- Galargues et Campagne, les dégâts (> 30 %) sont déclarés à l'assurance,
- Le Bousquet d'Orb (parcelles en cours de recensement).

× **Pyrénées-Orientales**

Un épisode de gel s'est déroulé dans la matinée du 20 mars dans la Moyenne Vallée de l'Agly sur le secteur de la Plaine d'Estagel. Quelques parcelles (notamment de Chardonay) avec des stades phénologiques avancés ont été touchées. Cependant les dégâts sont faibles.

• **Grêle**

× **Gard**

Un épisode de grêle a touché le Gard le 22 mars dans la Vallée du Rhône Nord sur les communes de Tresques, Chusclan, Laudun et Orsan. Les dégâts peuvent atteindre jusqu'à 30 % de bourgeons impactés.

× **Hérault**

Un épisode orageux a touché l'Hérault le **22 mars**, accompagné de grêle localement intense.



Sur l'Est du département (Montpelliérais et Nord-Montpelliérais) :

Impacts de grêle sur bourgeons au stade pointe verte

- en bordure de la zone touchée, pluie et grêle mêlées ont fait peu de dégâts.
- au cœur de l'évènement des orages purement grêligènes ont engendrées des dégâts significatifs et pouvant dépasser localement les 70 % de bourgeons touchés.

Les communes concernées sont Beaulieu, Castelnaud, Combaillaux, Juvignac, Lavérune, Mauquo, Montaud, Pignan, Saint Aunes, St Georges d'Orques, St Mathieu de Trévières, Le Triadou, Vendargues, Villeneuve les Maguelone. Elles sont en cours de recensement.

Évaluation des impacts potentiels : aux stades phénologiques actuels, la sensibilité à la grêle est modérée, mais des blessures sur bourgeons ou nécroses sur bois jeune peuvent affecter la future pousse selon intensité.

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon
Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

Annexe – Notes nationales Biodiversité – BSV (cliquer sur les images)



Prochain BSV le 31 mars 2026



Produits de Biocontrôle

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre les bioagresseurs. Retrouvez la liste [ici](#)

Résistances aux pesticides

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une note nationale décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière. Retrouvez la note [ici](#).

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, FREDON Occitanie, Périss SAS, Ets Perret, Maison Sinnae.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Avec le soutien financier de



Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**

